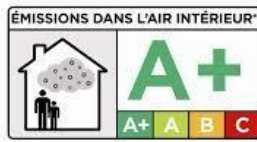




SATINEE

C.O.V. Valeurs limites Cat. A/g : 30 g/l 2010
3006 contient max. 1 g/l
INTERIEUR / Phase AQUEUSE



COMPOSITION

Eau, poudre de marbre, silicates d'aluminium, dioxyde de titane, huile de tournesol, esters de résine de colophane, talc, huile sulfonée, esters d'acide gras d'alcool, sel de bore, montmorillonite, oxyde d'argent-aluminium, caséine, Pour certains coloris : craie, pigments et cellulose.

PROPRIETES

Peinture sans solvant, diluable à l'eau, élaborée avec des matières premières naturelles. Micro poreuse, bon pouvoir couvrant, aspect satiné, lavable à lessivable. Disponible en blanc, peut se teinter avec les PIGMENTS 1301 à 1317 (consultez les fiches techniques respectives). Disponible également en mises à la teinte (coloris pastels uniquement) d'après nos nuanciers.

DOMAINES D'APPLICATION

En intérieur sur béton, plâtre, plaques de plâtre, enduits, papier ingrain, toile de verre..Peut être utilisé en rénovation sur d'anciennes peintures en dispersion bien adhérentes. Convient-en sous couche avant les systèmes de glaci muraux.

PREPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sec, propre, exempt de taches de graisses et préparé selon les règles de l'art. Enlever les anciennes peintures non adhérentes, les anciennes peintures à la chaux

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (modif le 24/11/2014)

EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., B.P. 39, 67610 LA WANTZENAU

ou à la colle. Nettoyer et poncer les anciennes peintures laquées ou à l'huile avant d'appliquerla SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS

code 3046. Sur les plaques de plâtre ou plaques de gypse brutes, appliquer au préalable une couche de SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS code 3046 pas ou peu diluée

Sur les autres supports bruts faiblement absorbants appliquer la SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS code 3046 fortement diluée (30% d'eau).

Sur les supports tapissés, après enlèvement du papier peint, poncez légèrement au grain 60-100, bien dépoussiérer, rincez à l'eau chaude et attendre 24 heures avant d'appliquer la SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS 3046 (des restes de colle peuvent poser des problèmes d'accrochage).

Important : La peinture étant microporeuse et en phase aqueuse, certains composants dans le support comme la nicotine, la lignine, la suie, les sels etc.. peuvent migrer à travers la finition et engendrer des problématiques de nuances ou de coloration. Le support doit être testé dans ce sens (essai préalable). Dans ce cas utiliser une sous couche solvantée.

MISE EN ŒUVRE

Bien remuer et appliquer au rouleau, à la brosse. Pour une application à l'airless (buse 0,53mm pression 200 bars), effectuez un essai préalable selon la nature du support.

Appliquer en deux couches la MURALE SATINEE. Diluez avec 5 à 10 % d'eau environ.

Important : Veillez à appliquer de manière uniforme ! Sur ou vers les bords, travaillez « frais dans le frais ». Utilisez des rouleaux/poils moyens. **Effectuez un essai préalable**. Veillez à bien ventiler et aérer pendant la mise en œuvre et durant le temps de séchage. Ne pas appliquer par des températures inférieures à 12°C !

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (modif le 24/11/2014)

NETTOYAGE DU MATERIEL

A l'eau ou au NAPONA, nettoyant sans solvant code 2090.

SECHAGE

Sec après 2 à 4 heures. Recouvrable après 12 heures. En cas de recouvrement par du glaci, attendre 24 heures minimum (20°C et 55% d'hygrométrie). Sur des supports faiblement absorbants, le temps de séchage avant appliquer un glaci peut aller jusqu'à 5 à 6 jours ! Effectuez un essai préalable.

CONSOMMATION – RENDEMENT

110 à 125 ml/m², 8 à 10 m²/l. données fortement dépendantes de la nature et de l'absorption du support.

STOCKAGE

Au frais et au sec, à l'abri du gel. Utiliser rapidement les seaux entamés. Conservation des pots non entamés de 12 mois minimum.

CONDITIONNEMENT

1 Litre, 4 Litres, 10 Litres.

CONSEILS DE SECURITE

Garder hors de portée des enfants. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer abondamment à l'eau claire. Ne pas respirer les vapeurs en cas d'application au pistolet. Ne pas déverser dans les égouts, les canalisations ou la terre. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles !

RECYCLAGE

Déposer les résidus liquides dans les points de collectes de peintures et vernis. Consulter les directives locales. Les petites quantités, après séchage, peuvent être intégrées dans les ordures ménagères.

Ne donner à recycler que les emballages bien nettoyés. Les contenants souillés doivent être éliminés comme les restes de produit, en fonction des directives locales.

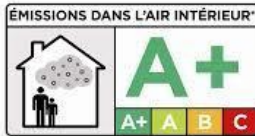
-Recyclage : Déchets liquides EAK 080112

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (modif le 24/11/2014)

EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., B.P. 39, 67610 LA WANTZENAU

MURALE VELOUTEE code 3011

C.O.V. Valeurs limites Cat. A/g : 30 g/l 2010
3011 contient max. 1 g/l
INTERIEUR / Phase AQUEUSE



COMPOSITION

Eau, poudre de marbre, silicates d'aluminium, dioxyde de titane, huile de tournesol, esters de résine de colophane, talc, huile sulfonée, esters d'acide gras d'alcool, sel de bore, montmorillonite, oxyde d'argent-aluminium, caséine, Pour certains coloris : craie, pigments et cellulose.

PROPRIETES

Peinture sans solvant, diluable à l'eau, élaborée avec des matières premières naturelles. Micro poreuse, bon pouvoir couvrant, aspect velouté (mat-satiné), lavable à lessivable. Disponible en blanc, peut se teinter avec les PIGMENTS 1301 à 1317 (consultez les fiches techniques respectives). Disponible également en mises à la teinte d'après nos nuanciers.

DOMAINES D'APPLICATION

En intérieur sur béton, plâtre, plaques de plâtre, enduits, papier grain, toile de verre... Peut être utilisé en rénovation sur d'anciennes peintures en dispersion bien adhérentes. Convient-en sous couche avant les systèmes de glaciés muraux.

PREPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sec, propre, exempt de taches de graisses et préparé selon les règles de l'art. Enlever les anciennes peintures non adhérentes, les anciennes peintures à la chaux ou à la colle. Nettoyer et poncer les anciennes peintures laquées ou à l'huile avant d'appliquer la SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS code 3046. Sur les plaques de plâtre ou plaques de gypse brutes, appliquer au préalable une couche de SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS code 3046 pas ou peu

diluée

Sur les autres supports bruts faiblement absorbants appliquer la SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS code 3046 fortement diluée (30% d'eau).

Sur les supports tapissés, après enlèvement du papier peint, poncez légèrement au grain 60-100, bien dépoussiérer, rincez à l'eau chaude et attendre 24 heures avant d'appliquer la SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS 3046 (des restes de colle peuvent poser des problèmes d'accrochage).

Important : La peinture étant microporeuse et en phase aqueuse, certains composants dans le support comme la nicotine, la lignine, la suie, les sels etc.. peuvent migrer à travers la finition et engendrer des problématiques de nuances ou de coloration. Le support doit être testé dans ce sens (essai préalable). Dans ce cas utiliser une sous couche solvantée.

MISE EN ŒUVRE

Bien remuer et appliquer au rouleau, à la brosse. Pour une application à l'airless (buse 0,53mm pression 200 bars), effectuez un essai préalable selon la nature du support.

Appliquer en deux couches la MURALE VELOUTEE. Diluez avec 5 à 10 % d'eau environ.

Important : Veillez à appliquer de manière uniforme ! Sur ou vers les bords, travaillez « frais dans le frais ». Utilisez des rouleaux poils moyens. **Effectuez un essai préalable.** Veillez à bien ventiler et aérer pendant la mise en œuvre et durant le temps de séchage. Ne pas appliquer par des températures inférieures à 12°C !

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Modif le 24/11/2014)

NETTOYAGE DU MATERIEL

A l'eau ou au NAPONA, nettoyant sans solvant code 2090.

SECHAGE

Sec après 2 à 4 heures. Recouvrable après 12 heures. En cas de recouvrement par du glaci, attendre 24 heures minimum (20°C et 55% d'hygrométrie). Sur des supports faiblement absorbants, le temps de séchage avant appliquer un glaci peut aller jusqu'à 5 à 6 jours ! Effectuez un essai préalable.

CONSOMMATION – RENDEMENT

110 à 125 ml/m², 8 à 10 m²/l. données fortement dépendantes de la nature et de l'absorption du support.

STOCKAGE

Au frais et au sec, à l'abri du gel. Utiliser rapidement les seaux entamés. Conservation des pots non entamés de 12 mois minimum.

CONDITIONNEMENT

1 Litre, 4 Litres, 10 Litres.

CONSEILS DE SECURITE

Garder hors de portée des enfants. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer abondamment à l'eau claire. Ne pas respirer les vapeurs en cas d'application au pistolet. Ne pas déverser dans les égouts, les canalisations ou la terre. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles !

RECYCLAGE

Déposer les résidus liquides dans les points de collectes de peintures et vernis. Consulter les directives locales. Les petites quantités, après séchage, peuvent être intégrées dans les ordures ménagères.

Ne donner à recycler que les emballages bien nettoyés. Les contenants souillés doivent être éliminés comme les restes de produit, en fonction des directives locales.

-Recyclage : Déchets liquides EAK 080112

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Modif le 24/11/2014)

SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS

code 3046

C.O.V. Valeurs limites Cat. A/g : 30 g/l 2010
3046 contient max. 1 g/l
Pour : Intérieur / Phase : Aqueuse



DOMAINES D'APPLICATION

La SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS 3046 est une peinture d'impression minérale à base de silicates, sans solvants, pour supports minéraux en intérieur. Elle égalise les différences de porosité, surtout sur les plaques de plâtre cartonnées ou les plaques de gypse. S'utilise également sur plâtre, enduits ciment, béton, enduits à la chaux et autres supports minéraux. L'utilisation de ce produit sur les plaques de plâtre est impérative si la finition envisagée est un glacis mural.

La SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS 3046 peut également être employée sur d'anciennes peintures de type acryliques en bon état d'adhérence ou sur d'anciennes laques préalablement poncées.

En finition, recouvrir avec nos peintures en dispersion (type MURALE VELOUTEE 3011 par exemple) ou par notre PEINTURE AUX SILICATES 3051.

COMPOSITION

Eau, craie, dioxyde de titane, poudre minérale de chlorite, mica et quartz, acrylate pure, silicates de potassium, composés organiques d'ammonium, dérivés polyetherés d'acides gras, phosphonate de sodium.

MODE D'EMPLOI

1.- PREPARATION DU SUPPORT

Le support doit être non peint, sec, propre, exempt de taches de graisse et préparé selon les règles de l'art.

Les surfaces abimées (crépis, microfissures....) doivent être réparées avec des enduits minéraux adaptés. Eliminer les traces de cristallisation des briques et bétons. Les surfaces détapissées sont à poncer légèrement (grain 60 à 100) et à dépoussiérer, puis à nettoyer au chiffon humide. Des résidus de colle à papier peints peuvent causer des problèmes d'adhérence. Traiter les supports très absorbants avec le FIXATIF 1440.

Important : En cas de présence de taches de nicotine, lignine, rouille etc., en recouvrant avec nos systèmes de peintures microporeuses ces traces peuvent réapparaître après mise en peinture. Le support est donc à tester en effectuant un essai préalable.

2.-APPLICATION

Bien remuer le produit. Diluer avec 3 à 10% d'eau ou de FIXATIF 1440. Appliquer au rouleau, à la brosse ou au pistolet airless. Cette SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS 3046 blanche peut éventuellement être teintée avec les PIGMENTS 1301 à 1319 (hors Lilas 1314).

Important : Veillez à une application homogène ! Sur les bords travailler en humide dans humide ! N'utiliser que des rouleaux déposant suffisamment de produit. Effectuer un essai préalable. Ne pas appliquer par des températures inférieures à 5°C. Veillez à bien aérer pendant la mise en œuvre et durant le temps de séchage.

3.-NETTOYAGE DES OUTILS

Immédiatement après utilisation avec le NETTOIE BROSSES 0600 et de l'eau.

SECHAGE Recouvrable après environ 6 heures.

CONSOMMATION

Sur des supports « normalement » absorbants et lisses: 120 à 160 ml/m² ; 7 à 9 m²/litre

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprimé et écrit d'EUROP LABO - BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (modifs le 24/02/2014)

STOCKAGE

Au frais et au sec, à l'abri du gel, bien fermé.
Durées de conservation minimale : 12 mois.

Attention : Risque d'épaississement en cas de stockage par des températures trop élevées.

CONDITIONNEMENTS

1 litre, 4 litres et 10 litres.

CONSEILS DE SECURITE

Garder hors de portée des enfants.

Attention : produit alcalin, protéger les yeux et la peau des éclaboussures. En cas de projections sur les yeux, la peau ou sur des supports sensibles à l'alcalinité comme les vernis, bois, métaux, matières synthétiques, verres, pierres, klincker, céramiques etc.. rincer immédiatement à l'eau claire. Ne pas respirer les vapeurs en cas d'application au pistolet. Ne pas déverser dans l'eau, les canalisations ou la terre

RECYCLAGE

Déposer les résidus liquides dans les points de collecte selon les réglementations en vigueur. Les petites quantités, après séchage et les résidus solides peuvent être intégrés dans les ordures ménagères. Ne donner à recycler que les contenants bien nettoyés. Les emballages non nettoyés doivent être recyclés comme le produit en lui-même ! Consulter les directives locales.

Code de Recyclage des déchets : 08 01 12

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative ,les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (modifs le 24/02/2014)

EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., B.P. 39, 67610 LA WANTZENAU

Peinture aux Silicates SOLIMIN

Pour intérieur, selon DIN18 363, code 3051 blanc et teintes

Indications COV :

Valeurs limites U.E. : Catégorie A/a 30g/l
(2010)
La 3051 contient maximum 1 g/l de COV



Pour : INTERIEUR / Phase : AQUEUSE

PROPRIETES

La peinture aux silicates SOLIMIN est une peinture minérale sans solvants selon DIN 18 363/partie C 2.4.1. Très respirante, bien couvrante et résistante aux frottements.

Qualités selon DIN EN 13300 : Résistance au lavage classe 2, opacité classe 2 pour un rendement de 8-9 m²/l.

Séchage rapide, ininflammable et neutre au niveau allergies. Action désinfectante par sa propre alcalinité.

Particulièrement adaptée pour murs et plafonds dans les pièces à vivre, salles de bain, cuisines, cages d'escalier et caves. Idéale pour locaux humides.

Applicable sur enduits à base de chaux, ciment ou plâtre, enduits à l'argile, béton, pierres calcaires, papiers ingrainés, toiles de verre et anciennes peintures minérales ou dispersions.

Peut également être utilisée en couche de fond avant application de glacis.

Mise à la teinte : La peinture aux silicates peut être teintée avec les PIGMENTS codes 1301 à 1317 (à l'exception du coloris Lilas 1314). Consulter les fiches techniques des pigments. Elle peut également être teintée à la machine d'après RAL et NCS..

COMPOSITION

Eau, craie, silicates de potassium, dioxyde de titane, pigments selon coloris, poudre minérale de chlorite, mica et quartz, acrylates pures, polysaccharides/amidon, liaisons organiques d'ammonium, dérivés polyéthérés d'acide gras, phosphate de sodium, méthylsiliconate de potassium.

MISE EN OEUVRE

1. Préparation des supports

Le support doit être sec, propre, exempt de tache de graisse et préparé dans les règles de l'art. Eliminer les anciennes peintures au latex, à l'huile et à base de résines synthétiques.

Protéger les surfaces sensibles aux produits alcalins !

Avant de traiter les bétons et enduits récents, respecter les temps de séchage (béton 30 jours, enduits 10 jours). Les supports absorbants ou friables devront être traités au préalable avec une couche de FIXATIF MINERAL 1440. Les supports très lisses comme les plaques de gypse ou les plaques de plâtre seront traités au préalable avec la SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS 3046.

Attention !

Si une finition en glacis mural est envisagée, sur les plaques de gypse type FERMACELL ou sur les plaques de plâtre, il est impératif , après rebouchage lissage enduisage et ponçage d'appliquer au préalable la SOUS

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (modif le 24/11/2014)

EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., B.P. 39, 67610 LA WANTZENAU

COUCHE MURS ET PLAFONDS 3046 non diluée sur l'ensemble de la surface. La finition avec la Peinture aux Silicates SOLIMIN se fera non diluée, sous peine de voir par transparence les retouches et enduits (joints).

Les textiles à peindre seront également pré peints avec la SOUS COUCHE 3046.

Sur les supports anciennement tapissés où on a retiré le papier peint, la surface doit être légèrement poncée (grain 60-100) et bien dépoussiérée (d'abord par balayage ou aspiration, puis au chiffon humide), voire brossée puis nettoyée à l'eau chaude. Après 24 heures de séchage mettre une couche de FIXATIF 1440, les résidus de colle à papier peint pouvant conduire à des problèmes d'accrochage.

Remarques importantes :

Il est possible, en recouvrant avec cette peinture à l'eau à pores très ouvertes (très respirante) des supports de différentes natures, que certaines substances comme la lignine, la nicotine, la rouille et divers sels mais aussi l'humidité, transparaissent et laissent apparaître des décolorations ou des différences de teintes. De ce fait il est impératif de tester le support dans ce sens et de faire un essai préalable (surfaces tests).

2. Première couche

Appliquer la peinture aux silicates après l'avoir bien remuée, au rouleau, à la brosse ou pistolet airless. Pour les coloris très soutenus, mélanger à 1:1 avec de la peinture aux silicates blanche. La première couche peut être diluée avec 5 à 10% d'eau ou de FIXATIF 1440 ; Sur les supports très absorbants ou friables, ne diluer qu'avec le FIXATIF 1440.

Important : veiller à appliquer de manière uniforme ! Travailler frais dans le frais sur les contours et les angles ! N'utiliser que des rouleaux à fibres souples acceptant suffisamment de peinture ! Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer. Ne pas appliquer par des températures inférieures à 5°C !

2. Couche de finition

Appliquer la peinture aux silicates non diluée ; ne mettre 3 à 5% d'eau ou de FIXATIF 1440 qu'en cas de nécessité.

NETTOYAGE DU MATERIEL

Immédiatement après utilisation avec le NETTOIE BROSSES 0600 et de l'eau..

SECHAGE

La peinture aux silicates blanche peut être recouverte après 5 heures environ, les teintes après 16 à 24 heures. Avant application d'une technique de glacis, laisser sécher 24 heures.

CONSOMMATION-RENDEMENT

120 ml/m², 8 à 9 m²/litre sur support normalement absorbant.

STOCKAGE

Au frais et au sec, emballage bien fermés ; utiliser rapidement les emballages entamés. Conservation minimum 1 an pour les emballages non entamés.

Attention : risque d'épaississement en cas de stockage par des températures trop élevées.

CONDITIONNEMENTS

1 l, 4 l et 10 litres, emballages PE ou PP

CONSIGNES DE SECURITE

Garder hors de portée des enfants. Protéger les yeux et la peau des éclaboussures. En cas de contact avec les yeux ou la peau, ou avec des surfaces sensibles à l'alcalinité comme les vernis, bois, métaux, surfaces synthétiques, verres, pierres, céramiques etc.. rincer immédiatement à l'eau claire ; en cas d'application au pistolet ne pas respirer les vapeurs. Ne pas déverser dans les canalisations, égouts ou dans la terre.

RECYCLAGE

Déposer les résidus liquides dans les points de collecte selon les directives locales.

Les petites quantités de produit ou le matériel souillé, après séchage, peuvent être intégrées dans les ordures ménagères.

Ne donner à recycler que les emballages bien nettoyés, selon les directives locales. Les emballages non nettoyés ou non vidés doivent être traités comme le produit en lui-même.

GISCODE : M-SK 01

Code de recyclage européen AVV : 08 01 12

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (modif le 24/11/2014)

EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., B.P. 39, 67610 LA WANTZENAU

SILICATES QUARTZ

code 3055

**COV Valeurs limites U.E. : Cat. A/a 30g/l
(2010)**
3055 contient 1 g/l de COV maximum



Pour : INTERIEUR / Phase : AQUEUSE

PROPRIETES

Peinture minérale sans solvants prête à l'emploi d'après DIN 18 363/C 2.4.1 avec adjonction de sable de quartz. Très microporeuse, bien couvrante, séchage rapide, ininflammable et neutre au niveau allergies. Action désinfectante par son alcalinité. Adaptée pour les enduits chaux, ciment, argile et plâtres, béton, pierres, anciennes peintures minérales et dispersions, et papiers ingrains plaques de plâtre et de gypse. Procure aux supports lisses une fine structure. Utilisable en sous couche avant glacis muraux ou avant application des enduits à l'argile.

COMPOSITION

Eau, craie, sable de quartz, silicates de potassium, dioxyde de titane, poudre minérale de chlorite, mica et quartz, acrylate pure, polysaccharides/amidon, liaisons organiques d'ammonium, dérivés polyéthérés d'acide gras, phosphate de sodium, méthylsiliconate de potassium.

MISE EN ŒUVRE

1. PREPARATION DES SUPPORTS

Le support doit être sec, solide et propre. Eliminer les anciennes peintures au latex, à l'huile et à base de résines synthétiques.

Protéger les surfaces sensibles aux produits alcalins !

Réparer les fissures et faïençages avec des enduits adaptés. Eliminer les traces de décoffrage avec un nettoyant adapté et rincer à l'eau. Poncer les concrétions calcaires. Avant de traiter les bétons et enduits récents, respecter les temps de séchage (béton 30 jours, enduits 10 jours). Les supports absorbants ou friables devront être traités au préalable avec une couche de FIXATIF MINERAL 1440.

Attention : Les supports lisses comme les plaques de plâtre ou de gypse doivent être préalablement peints avec la SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS 3046 non diluée. Les couches de finition de la peinture minérale doivent être appliquées finement, sans dilution, sous peine de voir transparaître les joints et les rebouchages, une dilution trop importante pouvant également trop humidifier les plaques avec un risque de fissuration !

Les textures à peindre doivent également être peintes au préalable avec la SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS code 3046.

Sur les supports détapissés, poncer légèrement la surface avec un abrasif de grain 60 à 100, bien dépoussiérer (brosser ou aspirer puis passer un chiffon humide). Après 24 heures de séchage, appliquez une couche de FIXATIF code 1440. Des résidus de colle pourraient engendrer des problèmes d'accrochage.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (traduit le 04/2011)

EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., B.P. 39, 67610 LA WANTZENAU

Important : En recouvrant les différents types de supports avec ces peintures très microporeuses (système à pores ouverts), certaines substances comme la lignine, la nicotine, la rouille et divers sels et également l'humidité peuvent disparaître et engendrer des colorations ou des modifications de teintes. Il est impératif de faire un essai préalable sur une surface test en fonction de la nature des supports.

2. PREMIERE COUCHE

Bien remuer et appliquer grassement au rouleau, à la brosse ou au pistolet airless. La première couche peut être diluée avec 5 à 10% d'eau ou de FIXATIF 1440 sur supports très absorbants ou friables, ne diluer qu'avec le FIXATIF 1440.

Important : Veillez à une application uniforme croisée. Vers les angles et les arrêtes travaillez frais dans le frais. N'utilisez que des rouleaux déposant suffisamment de produit ! Effectuez un essai préalable. Veillez à bien ventiler et aérer les locaux ! Ne pas appliquer par des températures inférieures à 5°C.

3. COUCHE DE FINITION

Pour laisser cette peinture en tant que finition, ou comme support pour la réalisation de glacis, appliquer une deuxième couche.

4. NETTOYAGE DU MATERIEL

Avec le NETTOIE BROSSES code 0600 et à l'eau immédiatement après utilisation.

SECHAGE

Recouvrable après environ 12 heures. attendre minimum 24 heures avant la réalisation de glacis ou avant application d'enduit à l'argile.

CONSOMMATION / RENDEMENT **(par couche)**

160 à 200 ml/m², 5 à 6 m²/l sur support normalement absorbant.

STOCKAGE

Au frais et au sec, emballages bien fermés. Utiliser rapidement les pots entamés. Conservation minimum 1 an pour les pots non entamés.

Attention : risque d'épaississement en cas de stockage par fortes températures !

CONDITIONNEMENT

4 L, 10 L.

CONSEILS DE SECURITE

Garder hors de portée des enfants. Protéger la peau et les yeux des éclaboussures. En cas de contact avec la peau ou les yeux, ou sur des supports sensibles à l'alcalinité comme les vernis, bois, métaux, verre, pierres céramiques etc., rincer immédiatement à l'eau claire. Ne pas respirer les vapeurs en cas d'application au pistolet. Ne pas déverser en quantités importantes dans les égouts, les canalisations ou dans la terre.

RECYCLAGE

Déposer les résidus liquides dans les points de collecte selon les réglementations locales. Les petites quantités peuvent être intégrées dans les ordures ménagères après séchage. Seuls les emballages bien nettoyés peuvent être donnés au recyclage. Les emballages souillés doivent être recyclés comme le produit.

Code de recyclage des déchets M-SK 01

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (traduit le 04/2011)

EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., B.P. 39, 67610 LA WANTZENAU

LIANT POUR GLACIS MURAUX

CONCENTRES DE TEINTE

codes 3110 – 3290

Pour : INTERIEUR / Phase : AQUEUSE

COMPOSITION

Liant : Eau, gomme laque, huile essentielle de pignons de pin, huile de ricin, huile de lin, ester de résine de colophane, polysaccharide, huile sulfonée, essence d'écorces d'agrumes, sel de bore, huile essentielle de Lemongrass, huile essentielle de lavande, huile essentielle de thym.

Concentres de couleur : idem Liant + pigments naturels selon coloris

PROPRIETES

Peinture décorative intérieure composée d'un liant en phase aqueuse à base de résines et d'huiles naturelles et de concentrés de teintures avec des pigments minéraux. Application possible de couches successives avec différentes nuances. Harmonie des couleurs. Décor personnalisé. Finition lavable avec une dernière couche de LIANT 3110 pur ou dilué avec de l'eau (20 à 50%)

DOMAINES D'APPLICATION

Tous supports minéraux et papiers ingrain pré peints avec une de nos peintures murales, ou supports bois préparés.
Peut également être utilisé en peintures artistiques.

PREPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sec, propre, exempt de taches de graisses et pré-peint avec une couche de 3006 – 3011 – 3031 –3051 ou 3061 blanche ou légèrement teintée.

Les supports bois seront traités au préalable avec une couche de LIANT 3110 dilué à 1 :1.

MISE EN OEUVRE

Préparer une petite quantité de produit en mélangeant :

* 2 parts de liant

* 1 part de concentré de teinte pour glacis

La teinte étant ainsi choisie, ajouter lentement environ 7 parts d'eau froide.

On peut également , afin de disposer d'une plus importante palette de couleurs, utiliser les PIGMENTS 1301 à 1319 pour teinter le LIANT 3110. Dans ce cas on incorporera au préalable les pigments dans de l'eau (75 gr. de pigments dans 100 gr. d'eau) et on laissera reposer le mélange 12 heures au minimum en remuant de temps en temps. Passé ce délais, intégrer 10 gr. du mélange pigments-eau dans 200 à 300 gr. de LIANT 3110, puis rajouter progressivement le mélange ainsi obtenu dans 600 à 700 gr. d'eau.

Bien mélanger avant l'emploi.

Appliquer en couches successives à la brosse à vernir, au spalter ou à l'aide d'une brosse à encoller, Peut être « pochonné » à l'éponge naturelle ou essuyé au chiffon. Commencer par la teinte la plus claire, laisser sécher environ 3 H avant l'application suivante. Il est possible d'appliquer jusqu'à **7 couches**.

Important : Pendant la mise en oeuvre et durant le temps de séchage, veillez à bien aérer et ventiler les locaux.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (traduit le 28/10/02)

EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., B.P. 39, 67610 LA WANTZENAU

SECHAGE :

Attendre 2 à 3 heures entre les premières couches. 3 couches appliquées peuvent être sèches à cœur au bout de 24 heures. Le temps de séchage augmente avec le nombre de couches. Avant recouvrement par une dernière couche de LIANT 3110 diluée, attendre 24 heures.

CONSOMMATION :

Un litre du mélange obtenu (20% de LIANT, 10% de TEINTE et 70% d'eau) suffit pour traiter environ 15 m²

NETTOYAGE DU MATERIEL

A l'eau immédiatement après utilisation ou avec le NAPONA 2090.

STOCKAGE :

Au frais et au sec, fermer hermétiquement les emballages. Craint le gel. Les emballages entamés doivent être utilisés dans les meilleurs délais.

CONDITIONNEMENT

- 250 ml, 1 L, 5 L pour le LIANT code 3110
- 100 ml, 250 ml pour les CONCENTRES DE TEINTE pour glacis codes 3210 à 3290.

CONSEILS DE SECURITE

Les produits naturels se gardent aussi hors de portée des enfants.

Une odeur caractéristique peut émaner du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

RECYCLAGE

Ne pas jeter les résidus à l'égout : laissez-les sécher à l'air, les résidus secs peuvent être facilement recyclés.

Déposer les conditionnements vides et les résidus dans une déchetterie.

Recyclage : Déchets liquides - EAK 080103

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (traduit le 28/10/02)

20.07.09

BIOFA Pâtes Colorantes

Art. Nr. 3601 - 3616

250 ml

Propriétés: Pâtes sans solvants, diluables à l'eau, couvrantes. Utilisables en teintes pures, pour la coloration des peintures murales en dispersion BIOFA ou pour les glacis avec le LIANT 3110.

Composition: Eau, poudre de marbre, craie, pigments selon coloris, silicates d'aluminium, huile de tournesol, esters de résine de colophane, talc, Huile sulfonée, cellulose, sel de bore, montmorillonite, oxydes argent-aluminium, caséine.

Pour teinter: bien remuer et mélanger dans la peinture en remuant.

Pour les glacis: Bien remuer, mélanger 2 parts de liant avec 1 part de pâte colorante, puis environ 7 parts d'eau. Appliquer finement 1 ou plusieurs couches à la brosse, à l'éponge ou au chiffon roulé.

Utilisation en teinte pure:

1. Préparation: Voir fiche technique!

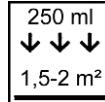
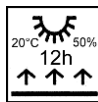
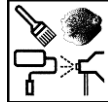
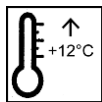
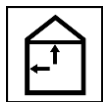
2. Application: Bien remuer et appliquer 2 à 3 couches. Pour les tons soutenus, mélanger avec la MURALE VELOUTEE 3011 à 1:1 pour la première couche. 2^{ème} et 3^{ème} couches pures. **Attention!** Veillez à ce qu'il y ai suffisamment de produit sur le rouleau pour appliquer grassement de manière homogène! Vers les angles et les arrêtes, travaillez frais dans le frais! Effectuez un essai préalable! Veillez à bien ventiler et aérer! Ne pas appliquer par des températures inférieures à 12°C! Les teintes vives et soutenues ne sont pas lavables!

Stockage: Au frais et au sec, bien fermés.

Recyclage: Outils et chiffons souillés dans les ordures ménagères après séchage, résidus liquides et emballages à recycler selon les directives locales !

Consignes de sécurité: Garder hors de portée des enfants. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincez à l'eau. Ne pas respirer les vapeurs en cas d'application au pistolet. Ne pas déverser dans les canalisations, les sols ou les cours d'eau. Odeur caractéristique liée à l'emploi de matières premières naturelles!

UE-Valeurs limites (Cat. A/a): 30 g/l (2010)
3601-3616 contiennent max. 1 g/l COV.



HUILE POUR MEUBLES DE JARDIN

code 3752

PROPRIETES

Finition incolore satinée microporeuse pour meubles de terrasses et de jardin en extérieur. Mets en valeur la structure et la teinte naturelle du bois et lui confère une surface satinée, microporeuse et facile d'entretien.

Adaptée pour le traitement initial et l'entretien ultérieur des meubles en teck et autres bois exotiques, ainsi que pour les résineux et feuillus.

COMPOSITION

Hydrocarbures aliphatiques, huile de ricin, huile de lin, huile de carthame, cuisson d'huiles de bois, ester de résine de colophane, pigments, acide silicique, montmorillonite, esters d'acide succinique, cobaltbis (2-ethylhexanoate), siccatifs sans plomb, antioxydants.

MISE EN ŒUVRE

1. PREPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sec (bois de – de 12% d'hygrométrie) et propre. Nettoyer éventuellement au DILUANT 0500. Eliminer les anciennes peintures. Pour les meubles le ponçage final doit se faire avec un abrasif de grain 180.

2. APPLICATION

Appliquer au pinceau ou au rouleau, de manière fine et régulière et laisser sécher. Une deuxième application précédée d'un égrenage augmente la durabilité et renforce la protection.

Important : Effectuer un essai préalable. Ne pas appliquer par des températures inférieures à 12°C ! Mélanger les conditionnements de n° de charges différents avant application.

Nettoyez régulièrement les meubles et veillez à ce que la couche de protection soit « fermée ». Eliminez de suite les attaques de champignons et en cas de besoin (au minimum une fois par an) re-huiler. En hiver stocker les meubles à l'abri des intempéries.

En cas d'application ou de séchage en intérieur, veillez à bien ventiler et aérer les locaux. Les meubles traités ne doivent pas être utilisés avant 48 heures minimum.

3. NETTOYAGE DES OUTILS

Avec le diluant BIOFA 0500 immédiatement après utilisation.

4. ENTRETIEN

Appliquer une fine couche d'huile au pinceau ou au chiffon.

SECHAGE

Hors poussières après 6 à 10 heures, ponçable et recouvrable après 12 heures (à 20°C / 50-55% d'hygrométrie).

CONSOMMATION / RENDEMENT

1^{ère} couche 70-100 ml/m², 10 à 14 m²/litre

2^{ème} couche 30-50 ml/m², 20 à 30 m²/litre.

Consommation fortement dépendante de l'absorption du support.

STOCKAGE

Au frais et au sec, emballages bien fermés. Formation de peau possible à éliminer avant réemploi. .

CONDITIONNEMENTS

750 ml et 2,5 litres emballages métalliques

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (mise à jour mars 2014)

CONSEILS DE SECURITE

Laisser sécher les chiffons et matériels imbibés bien étalés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans l'eau (**risque d'auto inflammation**) Le produit en lui-même n'est pas auto inflammable mais inflammable. Contient du cobaltbis (2-ethylhexanoate). Peut provoquer des réactions allergisantes. Garder hors de portée des enfants. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. N'utiliser que dans des endroits bien ventilés. Réchauffement ou nébulisation peuvent engendrer des mélanges vapeur/air explosifs ! Nocif pour les organismes aquatiques. Peut provoquer des effets nocifs à long terme pour l'environnement aquatique. Eviter le rejet dans l'environnement. Directives spéciales à consulter sur fiches de données de sécurité. Recycler emballages et résidus de manière sûre. Veillez à une protection adaptée de la peau lors de la mise en œuvre. Portre un masque en cas de ponçage. **Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.**

RECYCLAGE

Amener les résidus liquides dans les points de collecte selon les législations locales en vigueur. Les petites quantités et matériels imbibés peuvent être intégrés dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages bien nettoyés. Les emballages souillés sont à recycler comme le produit.

Recyclage :Code de recyclage selon classification européenne des déchets :
08 01 11

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (mise à jour mars 2014)

EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., B.P. 39, 67610 LA WANTZENAU

BIOFA 3753

HUILE POUR TERRASSES

Pour : EXTERIEUR / Phase : HUILEUSE

PROPRIETES

Traitement à l'huile et aux résines pour terrasses en bois à l'extérieur. Convient pour yellow pine, bankirai, robinier, chêne etc. Les huiles essentielles imprègnent les bois neufs non traités, ravivent les bois anciens déjà huilés. Application simple et rapide, pénètre bien dans le bois et le protège de l'humidité.

COMPOSITION

Hydrocarbures aliphatiques, ester d'huile de ricin et de colophane, dioxyde de titane, siccatifs d'hexanoate de cobalt, d'octoate de manganèse et de zirconium, antioxydant. Contient du propiconazole, terbutryne et de l'octylisothiazolon.

CONSOMMATION / RENDEMENT

50 à 70ml / m² ou 14-20m² / litre, quantité qui peut varier selon la porosité et la rugosité du support.

STOCKAGE

Au frais et au sec, emballages bien fermés. Une peau qui se forme dans le bidon est à enlever avant le réemploi. Utiliser une passoire.

CONDITIONNEMENT

Bidons métalliques, 750 ml et 2.5L

MISE EN ŒUVRE

Important: Effectuer un essai préalable. Mélanger les pots de n° de charges différents avant application! Ne pas appliquer en plein soleil, risque de suintement d'huile ou formation de peau. En cas d'application en intérieur, veillez à bien ventiler et aérer!

1. Préparation Le support doit être sec, solide, propre et absorbant. Eliminer entièrement les anciennes couches de vernis et de laques. Traiter au préalable les bois grisés avec le dégriseur BIOFA 2089. Eliminer les résidus de bois et finitions à la brosse métallique. Laisser reposer les bois traités en autoclave pendant

deux mois et enlever les cristallisations éventuelles. Nettoyer et raviver les bois bruts ou huilés fortement défraîchis avec le nettoyeur-outdoor BIOFA 2019 et le dégrisant BIOFA 2089.

2. Application: Bien remuer. Pour une première application sur bois bruts appliquer 2 couches, sur bois déjà huilé 1 couche finement et uniformément. Eviter la formation de flaques. Ne pas appliquer par des températures inférieures à 12°C !

3. Entretien: Selon exposition, entretenir au minimum une fois par an. Nettoyer précautionneusement les surfaces au nettoyeur haute pression ou à la brosse. Bien rincer les nettoyeurs préalablement appliqués (mousses, algues, salissures) avec le nettoyeur BIOFA 2019. Enlever les grisaillements indésirables avec le dégriseur BIOFA 2089. Appliquer ensuite l'huile pour terrasses de manière fine et homogène avec un rouleau ou un spalter et laisser sécher.

4. Nettoyage des outils

Avec le diluant BIOFA 0500 immédiatement après utilisation.

SECHAGE

L'huile est sèche après 6 à 8 heures (20°C/50-55% humidité relative). Une deuxième couche peut être appliquée. Des retards de séchage peuvent être dus à une température trop basse, une humidité trop élevée, un support pas assez sec, une abondance de tanin (chêne, châtaignier) ou des bois exotiques riches en huiles essentielles.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (traduit le 04/2011)

CONSIGNES DE SECURITE



Xi irritant

Attention! Les chiffons, vêtements ou outils imbibés doivent être mis dans des contenants métalliques ou dans de l'eau et ne doivent pas être mis à sécher sur des supports inflammables – (**risque d'auto inflammation!**) Le produit en lui même n'est pas auto inflammable, mais inflammable. Contient du cobaltbis (2-ethylhexanoat) et des substances actives biocides propiconazol, terbutryn et octylisothiazolon. Sensibilisation possible par contact avec la peau. Garder hors de portée des enfants. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Eloigner des aliments, boissons et fourrages. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'application. Ne pas respirer les gaz/vapeurs. Eviter le contact avec la peau. Porter des gants de protection appropriés. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Nocif pour les organismes aquatiques. Peut provoquer des effets néfastes à long terme à l'environnement aquatique. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les directives sur la fiche de données de sécurité. Porter un masque en cas de ponçage ! Odeur caractéristique liée à l'emploi de matières premières naturelles!

RECYCLAGE

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Le produit liquide est à mettre dans le container pour peintures ou selon le règlement local en vigueur. Petites quantités et chiffons une fois secs peuvent être mis dans les ordures ménagères. Déposer les conditionnements vides et secs dans une déchetterie. Les conditionnements non nettoyés sont à traiter comme le produit.

<p>UE-Valeurs limites (Cat. A/i): 500 g/l (2010) 3753 contient max. 425 g/l COV.</p>

EAK 08 01 11*

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. . (traduit le 04/2011)

APPRET DUR code 3754

(anciennement 3755)

C.O.V. Valeurs limites Cat. A/h : 750 g/l 2010
3754 contient max. 540 g/l
Pour : INTERIEUR / Phase :HUILEUSE



COMPOSITION

Hydrocarbures aliphatiques, huile de ricin, huile de lin, huile de soja, esters de résine de colophane, cobaltbis (2 ethylexanoat), siccatif sans plomb.

PROPRIETES

Apprêt pour supports bois à l'intérieur, microporeux et hydrofuge, pénètre profondément dans les supports. Microporeux, hydrofuge, d'aspect satiné, non jaunissant.

DOMAINE D'UTILISATION

Pour les surfaces absorbantes en bois et en liège, les meubles (uniquement les surfaces externes), les boiseries, ainsi que les terres cuites. Destiné à recevoir en finition l'HUILE DURE 2044, les cires ou vitrificateurs BIOFA.

PREPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sec (bois de moins de 14% d'hygrométrie), propre, dépoussiéré et exempt de tâche de graisse et préparé selon les règles de l'art. Nettoyer éventuellement au DILUANT 0500. Eliminer les anciennes peintures. Dégraisser les bois à forte teneur en tanins (bois tropicaux, chênes...) avec de l'alcool. Poncer les meubles avec du papier de verre de grain 240 et les sols avec du grain 120. La température du support doit être de 16°C minimum.

MISE EN ŒUVRE

Appliquer uniformément une fine couche au pinceau, au rouleau laqueur, au chiffon non pelucheux, par trempage ou au pistolet (buse de 0,7 à 1,2 mm, pression 2,5 à 3,5 bars. Airless : 0,23 à 0,28 mm, pression 4 bars. Ces données sont à

tester). Après 30 à 60 minutes, répartir le surplus d'huile qui n'a pas été absorbé ou le retirer. Sur les parquets on passera la monobrosse équipée d'un pad vert ou beige sur la surface encore humide. Important : Sur les bois clairs comme l'érable, le frêne, le hêtre, le bois de bout absorbe beaucoup d'huile et cela engendre une coloration plus marquée sur certaines parties. On peut y remédier en utilisant un pinceau, un chiffon ou un rouleau laqueur préalablement trempé dans le produit, en déposant une couche fine et homogène. Ne jamais déverser le produit sur le support et le répartir ensuite, cela entraînerait des marques qu'il n'est plus possible d'effacer, même par ponçage. Sur les surfaces externes des meubles ou les aménagements en bois, l'APPRET DUR 3554 sera essuyé après 30 à 60 minutes à l'aide d'un chiffon.

Attention : Les excédents d'huile engendrent une surface collante et brillante ne séchant pas à cœur.

Les finitions se feront en HUILE DURE 2044 ou en VITRIFICATEUR 2050/2051 pour les sols et les surfaces fortement sollicitées.

Finition à l'HUILE DURE 2044, VITRIFICATEURS 2050/2051, CIRE DURE SOL 2060 pour les meubles ou autres surfaces en bois. Faire un essai préalable.

IMPORTANT : Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux.

Les parties intérieures des meubles, étagères, tiroirs etc., ne devront être assemblés qu'après 8 jours de séchage (20-23°C, 50-55% d'hygrométrie), le cas échéant une odeur persistante peut émaner.

SECHAGE

Poncable et recouvrable après 12 à 24 heures (23°C / 50/55% d'hygrométrie). Passé ce délais les surfaces pourront recevoir la finition.

Pour les supports en liège, un temps de séchage plus important est à prévoir.

CONSOMMATION - RENDEMENT

Elles dépendent de l'absorption du support.
Consommation 50 à 70 ml/m².
Rendement 15 à 20 m²/litre

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (modif le 24/11/2014)

EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., B.P. 39, 67610 LA WANTZENAU

NETTOYAGE DU MATERIEL

Diluant BIOFA 0500 immédiatement après utilisation.

STOCKAGE

Au frais et au sec. Une peau peut se former dans les emballages entamés. Fermer hermétiquement les récipients. Transvaser les restes dans des contenants plus petits.

CONDITIONNEMENT

750 ml, 2,5 L, 10 L, 30 L.

CONSEILS DE SECURITE

INFLAMMABLE VbF A III. Tenir éloigné de toute source de chaleur. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer.

Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans l'eau avant séchage (**risque d'auto inflammation**). Secs ils seront plus facilement recyclés.

Les produits naturels se gardent aussi hors de portée des enfants.

Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

RECYCLAGE

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides dans une déchetterie.

Les résidus secs peuvent être mis dans les ordures ménagères.

Recyclage : Déchets liquides - EAK 080102

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (modif le 24/11/2014)

EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., B.P. 39, 67610 LA WANTZENAU

NACASA code 4010

PROPRIETES :

Nettoyant écologique, sans conservateurs chimiques, sans chlore, sans ammoniac et sans phosphates. Nettoyant universel pour sols huilés, cirés ou vitrifiés, pour encadrements de fenêtres, portes, pour carrelages, boiseries et matériaux de synthèse. N'agresse pas la peau, biodégradable. Recommandé pour nettoyer avant d'appliquer le NAPLANA code 2085.

COMPOSITION:

Eau, tensio actifs anioniques et amphotères de graisse de coco < 5%, citral, sulfate d'argent, chlorophylle.

MISE EN OEUVRE:

Appliquer le NACASA dilué sur les supports à l'aide d'une serpillière humide ou au chiffon. La méthode « spray » avec un pulvérisateur est également efficace pour déposer le produit. Frottez ensuite à l'aide de la serpillière ou d'un chiffon, puis laisser sécher.

Les supports très encrassés pourront être nettoyés ponctuellement avec le produit pur, à l'aide d'un chiffon ou d'une éponge. Bien rincer à l'eau claire par la suite.

DILUTION:

Mettre l'équivalent d'un ou deux bouchons (10-15 grammes) dans 10 litres d'eau. Ne pas surdoser, cela pourrait laisser des traces. En cas d'encrassement extrême, utiliser pur ponctuellement.

STOCKAGE:

Stocker dans un endroit frais et sec, à l'abri du gel.

ÉLIMINATION:

Déposer les conditionnements vides et les résidus dans une déchetterie.

CONSIGNES DE SECURITE :

Les produits naturels se gardent aussi hors de portée des enfants.

En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau claire. Consulter un médecin en cas d'ingestion.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

IMPREGNATION A LA GOMME LAQUE code 5005

PROPRIETES

L'IMPREGNATION A LA GOMME LAQUE 5005 est un produit incolore diluable à l'eau, à base de matières premières naturelles. Elle sèche rapidement, sature le support et régularise l'absorption.

Destinée à être appliquée en sous couche sur les bois fortement absorbants, sur les bois à tanins ou sur les bois exotiques, avant application des LASURES SANS SOLVANTS codes 5161 à 5185 en intérieur. Peut également être utilisée en intérieur, mélangée aux lasures sans solvants, pour accélérer le temps de séchage. Particulièrement recommandé pour les intérieurs de meubles et les tiroirs.

COMPOSITION

Eau, gomme laque, sel de bore.

MISE EN ŒUVRE

1. Traitement préalable :

Le support doit être sec (bois de moins de 12% d'hygrométrie), propre, dépoussiéré et exempt de taches de graisses. Eliminer les anciennes peintures non adhérentes. Dégraisser les bois à forte teneur en tanins (ex. : chêne) ou les bois exotiques (ex. : framiré) à la térébenthine ou à l'alcool. Pour les meubles, un ponçage final au grain 220 est recommandé.

2. Application:

Bien remuer avant emploi et appliquer à la brosse, au pistolet ou par trempage. Après séchage faire un égrenage au grain 220.

Pour un meilleur séchage et un ponçage facilité, l'imprégnation à la gomme laque peut être incorporée dans les lasures sans solvants à hauteur de 10 à 30% (maximum jusqu'à 1:1)

Important : Pour une mise en œuvre en intérieur, veillez à bien ventiler et aérer les locaux.

Application au pistolet :

Pistolets à godets : Pression 2,5 à 3 bar, diamètre de buses 1,5 à 1,7 mm.

Systèmes Air-Mix : Pression de pompe 2,0 bar, diamètre de buses 0,28 mm

La distance de projection doit être d'environ 150 mm.

NETTOYAGE DES OUTILS

Immédiatement après utilisation avec de l'eau savonneuse. Bien rincer à l'eau claire après nettoyage.

SECHAGE

Sec, ponçable et recouvrable après 3 à 4 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie).

CONSOMMATION – RENDEMENT

50 à 80 ml/m². Rendement 13-20 m²/litre. Ces données sont néanmoins fortement dépendantes de l'absorption du bois et de son degré de finition.

STOCKAGE

Au frais et au sec. Fermer hermétiquement les récipients. Utiliser rapidement les pots entamés.

CONDITIONNEMENTS

375 ml, 750 ml et 2,5 l.

CONSEILS DE SECURITE

Garder hors de portée des enfants. Ne pas déverser dans les égouts.

RECYCLAGE

Les petites quantités de résidus secs peuvent être intégrés dans les ordures ménagères. Les quantités plus importantes de résidus secs ou liquides doivent être recyclés dans des containers adaptés selon les directives locales. Bien nettoyer les conditionnements vides avant de les apporter au recyclage.

Information sur les COV :

Valeurs limites U.E. (catégorie A/g) : 50 g/l (2007)

5005 contient 0 g/l de COV

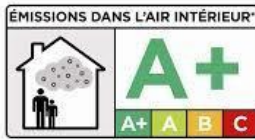
Giscode : M-DF 03

Code de recyclage EAK 08 01 12

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (traduit le 21/01/2008)

AQUALUX laque satinée blanche pour intérieur code 5111

COV Valeurs limites Cat A/d : 130 g/L 2010
5111 contient max. 22 g/l



PROPRIETES

Laque satinée sans solvants, diluable à l'eau, lessivable, pour l'intérieur, élaborée à base de matières premières naturelles. Bonne résistance mécanique, bonne adhérence et bon pouvoir couvrant.

Adaptée pour les bois en intérieur comme portes, fenêtres, meubles, aménagements bois etc... Adaptée également aux supports métalliques avec la sous couche appropriée.

Attention ! Les huiles végétales employées peuvent entraîner un jaunissement sur les surfaces très faiblement éclairées ou soumises à des températures élevées.

COMPOSITION

Eau, dioxyde de titane, craie, huile de lin, ester de résine de colophane réduite à l'huile de lin, silicates non cristallines, acide gras-esters d'alcool, acide silicique, montmorillonite, cobaltbis (2-ethylhexanoate), siccatifs sans plomb. Contient du methylisothiazolinon (risque d'allergies).

MISE EN ŒUVRE

1. Traitement préalable :

Le support doit être sec (bois de moins de 12% d'hygrométrie), propre, dépoussiéré et exempt de taches de graisses. Eliminer les anciennes peintures non adhérentes. Dégraisser les bois à forte teneur en tanins (ex. : chêne) ou les bois exotiques (ex. : framiré) à la térébenthine ou à l'alcool. Ponçage final au grain 120.

2. Sous couche :

Appliquer une couche de PRIMAIRE LAQUE code 1210 sur les bois, une couche d'antirouille adapté sur les supports métalliques. Poncer au grain 180 à 220 après séchage.

3. Finition :

Bien mélanger la laque avant emploi. Appliquer 2 couches à la brosse ou au rouleau (épaisseur 70-80 µm humide par couche). N'utiliser que des brosses souples, à poils longs adaptées aux peintures de type acryliques. Ponçage intermédiaire au grain 220.

Important : Effectuez un essai préalable ! Pour une mise en œuvre en intérieur, veillez à bien ventiler et aérer les locaux. Ne pas appliquer par moins de 12°C !

Attention : Pendant les pauses, laisser les brosses tremper dans la laque. Ne pas rincer ou mettre dans l'eau.

4. Nettoyage des outils :

Déposer immédiatement après utilisation dans du NAPONA 2090 non dilué. Nettoyer le lendemain à l'eau. Répéter éventuellement jusqu'à éliminer toutes traces d'huile. En cas de nécessité utilisez le DILUANT code 0500.

SECHAGE

Hors poussières après 6 à 8 heures Ponçable et recouvrable après 24 à 48 heures (20-23°C / 50-55% d'hygrométrie). Sèche à cœur après 7 jours.

CONSOMMATION – RENDEMENT

Par couche : 80 à 100 ml/m². Rendement 10-12 m²/litre.

STOCKAGE

Au frais et au sec. Une peau peut se former dans les emballages entamés, à filtrer avant réutilisation !. Fermer hermétiquement les récipients.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (traduit le 07/01/2008) modif compo le 24/11/2014

CONDITIONNEMENTS

375 ml, 750 ml, 2,5 l et 5 l seaux tôle .

CONSEILS DE SECURITE

Attention ! Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans de l'eau avant de les laisser sécher à l'air (**risque d'auto inflammation**). Le produit en lui-même n'est pas inflammable.

Garder hors de portée des enfants. N'utiliser que dans des zones bien ventilées. Veillez à protéger la peau lors de la mise en œuvre. Contient des octoates de cobalt. Peut provoquer des réactions allergisantes. Porter un masque anti poussières lors du ponçage !

Une odeur caractéristique peut émaner du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

RECYCLAGE

Déposer les résidus liquides dans les containers adaptés selon les directives locales. Les chiffons imprégnés et les petites quantités de résidus secs peuvent être mis dans les ordures ménagères.

Bien nettoyer les conditionnements vides avant de les apporter au recyclage.

Recyclage : Déchets liquides EAK 080111

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (traduit le 07/01/2008) modif compo le 24/11/2014

EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., B.P. 39, 67610 LA WANTZENAU

AQUADUR laque brillante blanche pour extérieur code 5112

COV Valeurs limites Cat A/d 130 g/l 2010
5112 contient max 12 g/l



PROPRIETES

Laque brillante sans solvants, diluable à l'eau, lessivable, pour l'extérieur, élaborée à base de matières premières naturelles. Bonne résistance mécanique, bonne adhérence et bon pouvoir couvrant.

Adaptée pour les portes, fenêtres, portes de garage, aménagements extérieurs bois etc... Adaptée également aux supports métalliques avec la sous couche appropriée.

Attention ! Les huiles végétales employées peuvent entraîner un jaunissement sur les surfaces très faiblement éclairées ou soumises à des températures élevées.

Important : Les produits BIOFA pour l'extérieur doivent être en adéquation avec la protection du bois dans le bâtiment. Une partie de la philosophie BIOFA consiste à ne pas utiliser de composants dangereux pour la santé dans nos produits. Par conséquent il faut prendre en considération la protection du bois lors de la planification et la construction (Norme DIN 68800-2 4). En parallèle à une bonne préparation il est important de choisir les bonnes essences de bois, les classes de durabilité d'après DIN EN 350-2, les classes de résistance d'après DIN 68364 et les qualités en fonction des différentes destinations et soumissions aux intempéries. Dans certains cas un traitement chimique n'est pas évitable ! Leur utilisation est clairement définie par la norme DIN 68800.

COMPOSITION

Eau, dioxyde de titane, huile de lin, silicates non cristallines, acide gras d'esters d'alcool, montmorillonite, cobaltbis (2-ethylhexanoate), siccatifs sans plomb. Contient du méthylisothiazolinon (risque d'allergies).

MISE EN ŒUVRE

1. Traitement préalable :

Le support doit être sec (bois de moins de 12% d'hygrométrie), propre, dépoussiéré et exempt de taches de graisses. Eliminer les anciennes peintures non adhérentes. Dégraisser les bois à forte teneur en tanins (ex. : chêne) ou les bois exotiques (ex. : framiré) à la térébenthine ou à l'alcool. Ponçage final au grain 120.

2. Sous couche :

Appliquer une couche de PRIMAIRE LAQUE code 1210 sur les bois, une couche d'ANTIROUILLE sur les supports métalliques. Poncer au grain 180 à 220 après séchage.

3. Finition :

Bien mélanger la laque avant emploi. Appliquer 2 couches à la brosse ou au rouleau (épaisseur 70-80 µm humide par couche). N'utiliser que des brosses souples, à poils longs adaptées aux peintures de type acryliques. Ponçage intermédiaire au grain 220.

Important : Effectuez un essai préalable ! Pour une mise en œuvre en intérieur, veillez à bien ventiler et aérer les locaux. Ne pas appliquer par moins de 12°C ou avec une hygrométrie supérieure à 80% !!

Attention : Pendant les pauses, laisser les brosses tremper dans la laque. Ne pas rincer ou mettre dans l'eau.

4. Nettoyage des outils :

Déposer immédiatement après utilisation dans du NAPONA 2090 non dilué. Nettoyer le lendemain à l'eau. Répéter éventuellement jusqu'à éliminer toutes traces d'huile. En cas de nécessité utilisez le DILUANT code 0500.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (traduit le 07/01/2008)modif compo le 24/11/2014

EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., B.P. 39, 67610 LA WANTZENAU

SECHAGE

Hors poussières après 6 à 8 heures Ponçable et recouvrable après 24 à 48 heures (20-23°C / 50-55% d'hygrométrie). Sèche à cœur après 7 jours.

En cas de couches trop épaisses, de mauvaises conditions climatiques, ou sur des bois à tanins (chêne, châtaignier etc..) ou des bois exotiques, il faut prendre en compte des temps de séchage plus longs.

Recyclage : Déchets liquides EAK 080111

CONSOMMATION – RENDEMENT

Par couche : 80 à 100 ml/m². Rendement 10-12 m²/litre.

STOCKAGE

Au frais et au sec. Une peau peut se former dans les emballages entamés, à filtrer avant réutilisation !. Fermer hermétiquement les récipients. Conservation minimum 1 an à compter de la fabrication.

CONDITIONNEMENTS

375 ml, 750 ml, 2,5 l et 5 l seaux tôle.

CONSEILS DE SECURITE

Attention ! Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans de l'eau avant de les laisser sécher à l'air (**risque d'auto inflammation**). Le produit en lui-même n'est pas inflammable.

Garder hors de portée des enfants. N'utiliser que dans des zones bien ventilées. Veillez à protéger la peau lors de la mise en œuvre. Contient des octoates de cobalt. Peut provoquer des réactions allergisantes. Porter un masque anti poussières lors du ponçage !

Une odeur caractéristique peut émaner du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

RECYCLAGE

Déposer les résidus liquides dans les containers adaptés selon les directives locales. Les chiffons imprégnés et les petites quantités de résidus secs peuvent être mis dans les ordures ménagères.

Bien nettoyer les conditionnements vides avant de les apporter au recyclage.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (traduit le 07/01/2008) modif compo le 24/11/2014

BIOFA

LASURE SANS SOLVANTS Teintée code 5161 à 5185

LASURE SANS SOLVANTS Incolore code 5175

Pour : INTERIEUR / EXTERIEUR

Phase : AQUEUSE

Information C.O.V.:

COV Valeurs limites Cat A/e : 130 g/l 2010

Les lasures 5161 à 5185 contiennent maximum 1 g/l



PROPRIETES

Sans solvants organiques, diluable à l'eau.

Protection décorative, finition translucide satinée, micro poreuse. Appliqué conformément le produit est conforme à la norme européenne EN 71/3 relative à la " Sécurité des jouets " et à la norme DIN 53 160.

Bonne tenue sur anciennes lasures après ponçage et nettoyage.

Disponible dans les teintes suivantes : redwood 5161, turquoise 5162, acajou 5163, teck 5164, noyer 5165, palissandre 5166, pin 5168, maïs 5169, ébène 5170, bleu gentiane 5171, vert mousse 5172, jaune citron 5173, incolore 5175, gris 5176, blanc 5177, chêne clair 5178, chêne foncé 5179 et rouge 5180.

Toutes les teintes, hormis l'incolore 5175 et le blanc 5177, peuvent être utilisées à l'extérieur et résistent aux intempéries.

La teinte définitive n'est obtenue qu'après séchage complet.

COMPOSITION

LASURE : Eau, huile de tournesol, huile de lin, huile de ricin, huile de carthame, ester de résine de colophane, huile sulfonée, propylenglycol, triglycéride, diatomées (5175 et 5177 uniquement), pigments selon coloris, dioxyde de titane, esters d'acides gras d'alcool, siccatifs sans plomb, polysaccharides, complexes de fer.

DOMAINES D'APPLICATION

Pour tous les bois, durs ou tendres, à l'intérieur et à l'extérieur (portes, fenêtres, bardages, clôtures, etc.). Les bois bruts, non rabotés, peuvent également être lasurés mais compte tenu de l'absorption le rendement sera moins élevé et les teintes seront plus soutenues. L'utilisation de la lasure blanche code 5177 (à l'intérieur) permet d'éclaircir les bois ayant foncés.

N'est pas adapté dans les pièces humides sur les supports directement soumis aux projections d'eau.

PREPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sec (bois de moins de 14% d'hygrométrie), propre, dépoussiéré et exempt de résidus gras. Les anciennes lasures bien adhérentes devront être poncées et nettoyées. Eliminer les anciennes peintures non adhérentes. Les bois exotiques et les chênes à forte teneur en tanins devront être dégraissés à l'aide d'une solution à l'alcool ou avec une solution de soude caustique à 1%, puis neutralisés avec une solution d'eau vinaigrée et bien rincés à l'eau claire. Ces bois contenant beaucoup de tanins peuvent entraîner une augmentation du temps de séchage. Avant application sur ces essences de bois, un essai préalable s'impose.

MISE EN ŒUVRE

Bien mélanger avant emploi. Peuvent être appliquées au pinceau ou au pistolet. Utiliser des pinceaux plats à fibres longues synthétiques ou mixtes (pas de soies naturelles).

Pour la première couche diluer avec 10 % d'eau, pour les deuxième et troisième couches appliquer non dilué.

Pour une utilisation à l'intérieur diluer avec 10 à 20 % d'eau si nécessaire ou, pour un meilleur séchage et un meilleur aspect fini, ainsi qu'une facilité de ponçage accrue, diluer avec l'IMPREGNATION A L'EAU code 5005. Dans ce cas la première couche sera diluée avec 20 à 30 %, la deuxième et troisième avec 10 à 15 %.

Après la première application, à l'intérieur comme à l'extérieur, on procédera à un égrenage avec du papier de verre fin (jusqu'au grain 240) ou un pad de ponçage, suivi d'un dépoussiérage.

Appliquer la LASURE SANS SOLVANTS en couches fines et régulières, dans le sens du bois. Bien tirer le produit sur les angles et les arrêtes.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO - BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (MODIF 24/11/2014)

2Fiche technique LASURE SANS SOLVANTS 5161-5180

Les teintes des LASURES SANS SOLVANTS sont miscibles entre elles, les teintes peuvent également être mélangées à de l'incolor pour les éclaircir. Dans ce cas, à l'extérieur, la résistance aux U.V. sera moindre.

REMARQUES PARTICULIERES

-Entre les couches et à la fin des travaux, tremper les pinceaux dans du NAPONA code 2090 et bien rincer à l'eau avant réutilisation.

-Ne pas utiliser si la température de l'air ou du support est inférieure à 10 °C, ni en plein soleil ou par chaleur excessive.

-Tester la compatibilité avec les joints d'étanchéité (pour les fenêtres par ex.).

-Appliquer 3 couches sur les menuiseries intérieures et extérieures.

-Pour les boiseries neuves extérieures, appliquer la première couche et la couche intermédiaire dans les 15 premiers jours, ou mieux, avant la pose. La couche finale devant être appliquée dans les 4 semaines.

-Dans le respect des conditions d'application, le cycle de rénovation est de 2 à 4 ans selon exposition. Sur des supports extrêmement sollicités, un délai de rénovation moins long doit être envisagé.

NETTOYAGE DES SURFACES

Les supports traités avec la LASURE SANS SOLVANTS ne doivent être nettoyés qu'avec de l'eau tiède ou un produit non agressif dilué (NACASA code 4010 par exemple). Les nettoyants puissants comme l'eau de javel, les solutions ammoniacées ou les produits d'entretien agressifs, tout comme les chiffons à base de microfibrés, sont absolument à proscrire.

Important : Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux.

APPLICATION AU PISTOLET

Les LASURES SANS SOLVANTS peuvent être appliquées au pistolet à pression, avec un godet. La pression doit être de 3 bar environ et le diamètre des buses de 1,7 mm. Pour les travaux intérieurs la LASURE SANS SOLVANTS peut être diluée jusqu'à 30 % d'eau, pour l'extérieur jusqu'à 10 %.

SECHAGE

Hors poussières après 6 à 8 heures.
Ponçable et recouvrable après 24h00.
(à 18°C et 50-55% d'hygrométrie)

CONSOMMATION / RENDEMENT

La consommation est étroitement liée à l'absorption et à la nature du support. Sur une surface plane, poncée, les données moyennes sont les suivantes :
Consommation : 80-100 ml/m²
Rendement : 10-12 m²/litre

NETTOYAGE DU MATERIEL

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (MODIF 24/11/2014)

EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., B.P. 39, 67610 LA WANTZENAU

Tremper les pinceaux dans du NAPONA code 2090 immédiatement après utilisation. Les rincer soigneusement à l'eau le lendemain jusqu'à l'élimination des traces d'huile. Les appareils de projection seront nettoyés avec une solution d'1 part de NAPONA code 2090 avec 10 parts d'eau. Dans les cas récalcitrants utiliser le DILUANT code 0500.

STOCKAGE

Au frais et au sec, à l'abri du gel. Bien refermer les emballages entamés. Mettre les restes dans des conditionnements plus petits.

CONDITIONNEMENT

750 ml, 2,5 L.

CONSEILS DE SECURITE

-Les produits naturels se gardent aussi hors de portée des enfants.

-Tremper les chiffons imbibés dans de l'eau et les étaler pour le séchage (risque d'auto inflammation). Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

RECYCLAGE

-Ne pas jeter les résidus à l'égout : laissez-les sécher à l'air, les résidus secs peuvent être facilement recyclés et intégrés dans les ordures ménagères.

-Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides dans une déchetterie.

-Recyclage : Déchets liquides EAK 080103

PEINTURE MURALE SILECO

code 75054 en 4 litres

code 75055 en 10 litres

Pour : INTERIEUR / Phase : AQUEUSE

COV Valeurs limites U.E. : Cat. A/a 30g/l
(2010)

75055 et 75054 contiennent 1 g/l de COV
maximum



PROPRIETES

Peinture minérale sans solvants prête à l'emploi d'après DIN 18 363/C 2.4.1. Très microporeuse, bien couvrante, séchage rapide, ininflammable et neutre au niveau allergies. Action désinfectante par son alcalinité. Particulièrement adaptée pour les murs et plafonds en intérieur. Idéale dans les locaux humides. Applicable sur enduits chaux ou plâtre, enduits à l'argile, béton, pierres calcaires, papiers ingrainés, toile de verre et sur les anciennes peintures minérales ou dispersions.

COMPOSITION

Eau, craie, silicates de potassium, dioxyde de titane, poudre minérale de chlorite, mica et quartz, acrylate pure, pigments d'oxyde de fer, polysaccharides/amidon, liaisons organiques d'ammonium, dérivés polyéthérés d'acide gras, phosphate de sodium, méthylsiliconate de potassium.

MISE EN ŒUVRE

1. PREPARATION DES SUPPORTS

Le support doit être sec, solide et propre. Eliminer les anciennes peintures au latex, à l'huile et à base de résines synthétiques.

Protéger les surfaces sensibles aux produits alcalins ! Réparer les fissures et faïençages avec des enduits adaptés. Eliminer les traces de décoffrage avec un nettoyant adapté et rincer à l'eau. Poncer les concrétions calcaires. Avant de traiter les bétons et enduits récents, respecter les temps de séchage (béton 30 jours, enduits 10 jours). Les supports absorbants ou friables devront être traités au préalable avec une couche de FIXATIF MINERAL 1440, ou de SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS code 3046.

Attention : Les supports lisses comme les plaques de plâtre ou de gypse doivent être préalablement peints avec la SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS 3046 non diluée. Les couches de finition de la peinture minérale doivent être appliquées finement, sans dilution, sous peine de voir transparaître les joints et les rebouchages, une dilution trop importante pouvant également trop humidifier les plaques avec un risque de fissuration !

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (traduit le 24/11/2014)

EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., B.P. 39, 67610 LA WANTZENAU

Les textures à peindre doivent également être peintes au préalable avec la SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS code 3046.

Sur les supports détapissés, poncer légèrement la surface avec un abrasif de grain 60 à 100, bien dépoussiérer (brosser ou aspirer puis passer un chiffon humide). Après 24 heures de séchage, appliquez une couche de FIXATIF code 1440. Des résidus de colle pourraient engendrer des problèmes d'accrochage.

Important : En recouvrant les différents types de supports avec ces peintures très microporeuses (système à pores ouverts), certaines substances comme la lignine, la nicotine, la rouille et divers sels et également l'humidité peuvent transparaître et engendrer des colorations ou des modifications de teintes. Il est impératif de faire un essai préalable sur une surface test en fonction de la nature des supports.

2. PREMIERE COUCHE

Bien remuer et appliquer au rouleau, à la brosse ou au pistolet airless. La première couche peut être diluée avec 5 à 10% d'eau ou de FIXATIF 1440 sur supports très absorbants ou friables, ne diluer qu'avec le FIXATIF 1440.

Important : Veillez à une application uniforme. Vers les angles et les arrêtes travaillez frais dans le frais. N'utilisez que des rouleaux déposant suffisamment de produit ! Effectuez un essai préalable. Veillez à bien ventiler et aérer les locaux ! Ne pas appliquer par des températures inférieures à 5°C.

3. COUCHE DE FINITION

Appliquer la peinture non diluée. Ne mettre 3 à 5% d'eau ou de FIXATIF 1440 qu'en cas de nécessité. Sur des papiers ingrains ou d'anciennes peintures claires, une couche peut être suffisante.

4. NETTOYAGE DU MATERIEL

Avec le NETTOIE BROSSES code 0600 et à l'eau immédiatement après utilisation.

SECHAGE

Recouvrable après environ 5 heures.

CONSOMMATION / RENDEMENT (par couche)

120 ml/m², 8 à 9 m²/l sur support normalement absorbant.

STOCKAGE

Au frais et au sec, emballages bien fermés. Utiliser rapidement les pots entamés. Conservation minimum 1 an pour les pots non entamés.

Attention : risque d'épaississement en cas de stockage par fortes températures !

CONDITIONNEMENT

4 L, 10 L.

CONSEILS DE SECURITE

Garder hors de portée des enfants. Protéger la peau et les yeux des éclaboussures. En cas de contact avec la peau ou les yeux, ou sur des supports sensibles à l'alcalinité comme les vernis, bois, métaux, verre, pierres céramiques etc., rincer immédiatement à l'eau claire. Ne pas respirer les vapeurs en cas d'application au pistolet. Ne pas déverser en quantités importantes dans les égouts, les canalisations ou dans la terre.

RECYCLAGE

Déposer les résidus liquides dans les points de collecte selon les réglementations locales. Les petites quantités peuvent être intégrées dans les ordures ménagères après séchage. Seuls les emballages bien nettoyés peuvent être donnés au recyclage. Les emballages souillés doivent être recyclés comme le produit.

Code de recyclage des déchets M-SK 01

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (traduit le 24/11/2014)

EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., B.P. 39, 67610 LA WANTZENAU